



Chères Évinoises, Chers Évinois,

Mercredi 1er mars avait lieu la première réunion du Conseil Municipal de l'année. 2 points importants étaient portés à l'ordre du jour : le ROB et le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Nous avons choisi délibérément de vous rendre compte des remarques de la chambre régionale des comptes plutôt que sur le rapport d'orientation budgétaire, qui à notre sens, ne reflète en rien la réalité actuelle des finances communales, puisque Madame le Maire ne tient pas compte de près de 100 factures impayées de 2021 (payées en 2022...) et surtout du nouvel emprunt qu'elle vient de signer.

La Chambre régionale des comptes dresse dans son rapport de 43 pages, un constat alarmant voire très préoccupant. Madame le Maire n'en ressort que 3 remarques ! **Et pourtant.....**

Aussi, cette lettre s'adresse en particulier aux membres présents du groupe majoritaire : **Franck VASSEUR, Corinne LEFEBVRE, Albert LIEVAL, Malika BENGRIBA, Bertrand FAUQUEMBERGUE, Naïma BENBRAHIM, Gregory HAGE, Ingrid SENEZ, Patrick HERLANT, Daniel SENYSZEN, Evelyne DUGARDIN, Géraldine MUSZYNSKI, David MINNE, Mustapha HABBOUR, Serge RAGO**, qui ont tous voté favorablement ce rapport, même si au demeurant il n'y avait pas lieu de le voter, mais en soit aucun n'a semblé étonné des remarques que nous avons porté haut et fort et qui implique l'ensemble des administrés. Mais en définitive : que dit ce rapport ?

Nous allons vous citer quelques remarques, reprises mots pour mots qui figurent dans ce rapport :

Page 09 : la tenue d'une comptabilité d'engagement est obligatoire pour toute commune.... Or, Madame le Maire explique qu'elle l'a mise en place en 2020... **Mensonge ! Cette comptabilité a été mise en place en 2013 !!** Il est vrai que sans engagement des commandes, on perd vite la trace des factures....

PAGE 10 :la liste des factures payées au cours de l'exercice 2021 mais qui datent de 2020 s'élève à 240 658 € !!

Depuis 2018 et jusque 2020 la Chambre Régionale des Comptes évalue le montant des factures non rattachées (impayées) à 1 191 997 € !!

Page 13 : ... le résultat cumulé de l'exercice 2018 aurait dû être présenté en déficit. La commune, dès lors, n'aurait pu procéder à aucune affectation en investissement de son résultat. Cette information est très grave, car elle remet en cause la légitimité du dernier mandat. En effet le budget n'aurait pas pu être voté par les membres présents à l'époque et de nouvelles élections municipales anticipées auraient sans doute dû être provoquées.

Page 17 : La capacité d'autofinancement nette évoluerait, toujours suivant les comptes adoptés par la commune, d'une insuffisance nette de 27 299 € en 2018 à une nouvelle CAF nette de – 87 488 € en 2021 !! Nous avons déjà soulevé ce déficit lors du conseil municipal portant sur le budget.... Pourtant au sortir d'une interruption de séance, Monsieur Vasseur nous avait répondu faire confiance aux chiffres de madame le Maire.... La cour des comptes confirme bien nos chiffres !!

Page 18 : ...sur la base des données retraitées par la CRC, les prévisions contenues dans le budget primitif de la commune pour 2022 ne laisseraient toutefois pas apparaître une poursuite de ce redressement. La capacité d'autofinancement nette est prévue à nouveau déficitaire de 609 934 €, solde entre une capacité d'autofinancement brute de – 425 434 € et un capital de la dette à rembourser de 184 500 €. Le pire, c'est

que Madame le Maire vient de signer un nouvel emprunt de 620 000 € sur 30 ans à taux variable !!! C'est une catastrophe pour notre commune !!

Page 25 : les charges à caractères général : les prestations d'assurances, les frais d'études et d'honoraires sont les dépenses qui ont le plus augmenté. En revanche les frais relatifs à l'entretien sont ceux qui ont baissé le plus.... Les frais de justice explosent, les avocats, les conseils juridiques, les huissiers augmentent considérablement, ce qui explique que l'entretien de nos routes, notre cimetière soient laissés à l'abandon !

Page 28 : Pour 2022, la commune envisage des travaux de réhabilitation de son patrimoine pour un montant estimé de 1 508 475 €* (dont la commune prévoit également l'achat d'un ensemble immobilier destiné à un projet d'épicerie solidaire (le Django) et le développement de la vidéosurveillance pour 135 729 €). La chambre souligne le montant élevé des projets envisagés par la commune au regard de ses capacités financières et des investissements réalisés au cours des derniers exercices. In fine, la chambre alerte la commune sur le fait qu'elle n'a pas les moyens financiers de ses projets... Et encore !! Dans les 1 508 475 € ne sont pas compris les deux versement de remboursement de plus d'1,5 millions à la CAHC pour les rues Lamendin et Jaurès.

Page 32 :L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement est nul. Les recettes prévisibles d'équipement composées des subventions à hauteur de 517 843 € et d'un nouveau emprunt de 620 000 € permettraient d'équilibrer la section d'investissement.

Conclusion intermédiaire : Pour réaliser son programme d'investissement, la commune d'Evin Malmaison doit retrouver la capacité d'autofinancement nécessaire.

Nous aurions pu, comme nous l'avons fait au cours du dernier conseil municipal revenir plus en détail sur ce rapport mais au final, malgré nos alertes, malgré nos observations, les élus de la majorité ont fait confiance aux explications de Madame le Maire.

Pourtant, il s'agit de votre argent ! De vos finances ! De votre ville ! La commune est endettée pour 30 années de plus ! Cela veut dire des économies sur l'entretien des bâtiments, le personnel municipal, nos routes, notre cimetière, sur la cantine de nos enfants, sur notre sécurité, etc... L'heure est grave ! Il est temps de redonner à Evin sa place, de redonner à notre ville le rayonnement qu'elle attend depuis trop longtemps !

Vous constatez comme nous, le laxisme, l'immobilisme des élus majoritaires. Nous avons relayé sur notre page facebook, l'état désastreux de nos routes ; ces trous sur la chaussée qui ne sont pas rebouchés ou alors par de la terre et des cailloux ! Aucune communication (après tout, si on ne cherche pas la vérité, on a pas à la dire !).

Être élu implique de lourdes responsabilités ! Vous ne pouvez pas, vous ne pouvez plus faire confiance à Madame le Maire qui s'enfoncé chaque jour de plus en plus dans le mensonge. **Ce bilan, cet héritage sera le votre !** Pour Evin, pour les Evinoises et Evinois, il est temps de dire stop à cette gestion cauchemardesque. **D'autres villes, d'autres élus ont fait le choix de la responsabilité et du courage politique en démissionnant et en redonnant la parole et le choix à leurs administrés ! Les Evinois n'attendent que ça !**

Le prochain conseil municipal sera déterminant pour l'avenir de notre commune et engagera les Evinoises et Evinois pour les années à venir. Madame le maire nous présentera son bilan de 2022 (amputée de factures impayées, de travaux non réalisés).

D'ores et déjà nous vous attendons nombreux pour cette réunion qui décidera du sort de notre commune.

Vous pouvez et pourrez toujours compter sur nous, car le plus important pour nous :

C'est vous !